

CAP des bibliothécaires – 19 mai 2009

Contre la révision générale des politiques publiques Pour la défense de nos missions de service public

Les représentants du personnel à la CAP des bibliothécaires dénoncent l'application de la RGPP au détriment des missions du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et plus particulièrement le sort fait aux agents de l'administration centrale des deux ministères dans le cadre de l'application de cette RGPP.

Au nom de la réduction des effectifs de la Fonction publique, le gouvernement met à bas vingt ans de politique publique qui avaient permis de renforcer et développer la lecture publique et l'IST : la DLL et la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique (SDBIS) qui avaient largement contribué à ce développement disparaissent sans que leurs missions ne soient maintenues.

Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (MISTRD) voit son personnel réduit de moitié au risque de perdre l'expertise constituée par les agents de l'ex SBDIS.

Au ministère de la Culture et de la Communication, la DLL est intégrée à une grande direction « média et industries culturelles », dénomination sous laquelle disparaît toute référence à la lecture publique, disparition que l'on constate de même dans le 2^o rapport d'étape de l'application de la RGPP au Ministère de la culture et de la communication daté du 13 mai dernier.

Les élus à la CAP des bibliothécaires rappellent que l'Etat a un rôle primordial à jouer comme régulateur et garant de l'égalité de tous pour l'accès à la culture et au savoir.

Ce rôle passe par le renforcement des effectifs et des budgets d'investissement et de fonctionnement des deux ministères.